

Monsieur le Président, le Canada peut et devrait pouvoir tirer parti d'ententes commerciales bilatérales et multilatérales.

Les Libéraux disent aussi qu'ils vont chercher à conclure des ententes de libre-échange sectorielles avec les États-Unis, plutôt qu'un accord global. Voilà qui est nouveau car il n'en était pas question dans la solution de rechange proposée par le député de Winnipeg-Fort Garry. Lorsque viendra son tour d'intervenir dans ce débat, il pourra peut-être nous expliquer pourquoi il a changé d'idée entre juin et août.

L'approche sectorielle a été mise à l'essai en 1983-1984 et cela s'est avéré un échec. Les États-Unis et le Canada voulaient restreindre les négociations aux secteurs où ils croyaient avoir l'avantage, or ces secteurs n'étaient pas les mêmes pour les deux pays. Nous serions confrontés au même problème si nous tentions à nouveau d'entreprendre de telles négociations commerciales, si tant est que nous puissions vendre cette idée aux États-Unis, ce qui semble fort peu probable.

De plus, le GATT n'autorise pas ses membres à conclure des accords sectoriels de libre-échange s'ils n'ont pas obtenu au préalable une permission spéciale des autres membres. Seuls les accords globaux, comme celui négocié avec les États-Unis, sont autorisés.

M. Gérald Regan était Ministre du Commerce lorsque l'approche sectorielle a été mise à l'essai sans succès en 1983-1984. À ce propos et au sujet de l'Accord de libre-échange, voici ce qu'il déclarait en décembre dernier:

Lorsque j'étais Ministre dans le gouvernement de M. Trudeau, j'ai reconnu l'importance d'obtenir une meilleure garantie d'accès au marché américain (...). J'en suis venu à la conclusion que le présent projet d'accord de libre-échange est une entreprise plus sensée, plus courageuse et plus importante ... plus importante que nos négociations limitées de (1983-1984).

Le troisième élément du dernier plan mis au point par les Libéraux consiste à mettre l'emphasis sur le commerce avec l'Europe et les pays du bassin du Pacifique. Qui ne serait pas d'accord avec une telle proposition? En fait, c'est ce que le gouvernement actuel a fait en adoptant en 1985 la Stratégie nationale du commerce qui comporte une initiative nouvelle et importante à l'égard des pays du Pacifique, notamment l'ouverture de bureaux commerciaux à